



# Association de Développement du Parc sergent Blandan

Association Loi 1901 - n° 361060828 - Siren n° 488 461 351

[www.parcblandan.com](http://www.parcblandan.com)

**Président : Georges DELEUZE**

**Siège : 27 rue V .Sardou – 69007 LYON**

[georgesdeleuze@sfr.fr](mailto:georgesdeleuze@sfr.fr)

04 78 61 07 56 /06 98 05 64 43

**Monsieur JL TOURAINE**

**Député**

**117 avenue de Saxe**

**69003 LYON**

Lyon, le 7/09/201

Objet : Ouverture nocturne

Esplanade Sergent BLANDAN

Monsieur le Député,

Faisant suite à notre aimable rencontre lors du dernier Forum des Associations du 7° ardt, le signataire, au nom du Conseil d'administration de l'ADPB, sollicite un entretien avec vous pour parler de l'objet cité.

En effet, un grand nombre de nos adhérents ainsi qu'un large éventail d'habitants du secteur sont très inquiets et n'adhèrent pas à l'ouverture 24h/24 de l'esplanade du futur parc.

Le Conseil d'administration a déjà soumis ce problème à Monsieur le Président du GRAND LYON.

En outre, votre fonction de 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la tranquillité publique et de la sécurité vous rend sensible à ce problème.

Lors de notre entretien du 4 septembre dernier, vous m'avez dit qu'une solution adaptée pourrait s'envisager.

Connaissant votre souci permanent d'être à l'écoute de vos administrés et dans l'attente d'une réponse dans les plus brefs délais, compte tenu de l'inquiétude légitime suscitée par cette ouverture nocturne (source de nuisances) je vous prie de croire Monsieur le Député, en l'expression de mes respectueuses salutations.

P/o le Conseil d'administration

Le Président

Georges DELEUZE

Cc : Mr le Maire du 7° ardt.

